3.3 - Habiter autrement les territoires en mutation?...

- Séminaire Sociétés en Transitions et Risques sociaux des 3 et 4 novembre 2010 à Lille
- Groupe Territorial Nord-Pas-de-Calais n°3 du 23 septembre 2011
- Séminaire Trajectoires DD des 1 et 2 février 2012 à Roubaix

3.3.1- Des repères et des références

...L'art du vivre ensemble et la solidarité, en territoires ruraux et périurbains



1 - Focus projet - **Du grain rurbain, vers un Urbanisme de Qualité (E**spaces **N**aturels **R**égionau**x)**

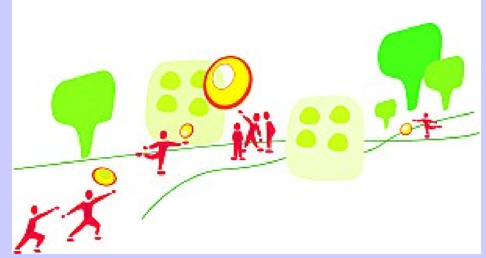


2 - Focus projet - **Lien social et solidarités de proximité, dans le P N R** Scarpe-Escaut

...L'art du vivre ensemble et la solidarité, en territoires de ville renouvelée



3 - Focus projet - **7 familles pour faire l'Union, à Roubaix-Tourcoing-Wattrelos**



4 - Focus projet - **Le vivre et le faire ensemble, au quartier Dutemple à Valenciennes**

1 – Focus projet – Du grain rurbain, « Vers un Urbanisme de Qualité » (ENRx)



« Dans les villages comme ailleurs les enfants grandissent et s'en vont. Les adultes finissent par vieillir et le village perd de son dynamisme s'il ne parvient pas à renouveler sa population. Recréer des mixités sociales, inter générationnelles et fonctionnelles n'est pas chose facile.
*La démarche **« Vers un Urbanisme de Qualité »** initiée par Espaces Naturels Régionaux (Nord-Pas de Calais) offre au bourg de conserver ou de retrouver son attrait. En cohabitant, jeunes et personnes âgées recréent des liens de solidarité, familles modestes et familles aisées gagnent à mieux se connaitre et entreprises et résidents constituent des lieux de vie attrayants. Même s'il est souvent nécessaire pour un maire de combattre les idées reçues sur ce sujet, la mixité est sans doute un belle opportunité du mieux vivre ensemble. »*

Six histoires pour y croire - ENRX[1]

Le projet « Vers un urbanisme de qualité » est une action expérimentale d'accompagnement de projets d'urbanisme durable initiée par Espaces naturels régionaux sur proposition des trois Parcs Naturels Régionaux du Nord Pas de Calais.Cette action a été sélectionnée, en 2008, dans le cadre d'un appel à projets innovants lancé par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable et à l'occasion des 40 ans des Parcs Naturels Régionaux.

Habiter autrement l'espace rural et périurbain, pour expérimenter le mieux vivre-ensemble...

La région Nord-Pas de Calais est la seconde région la plus urbanisée de France. Le phénomène de périurbanisation n'est pas nouveau, mais son évolution ces quinze dernières années est inquiétante au regard de ses conséquences sur l'environnement, sur le paysage des espaces ruraux mais aussi sur la mixité sociale. Les territoires des trois Parcs Naturels Régionaux[2] reconnus pour la qualité de leur patrimoine n'y échappent pas. Comment éviter l'étalement pavillonnaire ? Comment offrir néanmoins des logements à une population dans toute sa diversité sociale ?

A travers le projet « Vers un Urbanisme de Qualité », les équipes des trois PNRs avec la coordination d'ENRx cherchent à expérimenter de nouvelles conceptions de projet d'urbanité dans six communes rurales et périurbaines.
Ainsi, Ors, Eppe Sauvage, Flines les Râches, Raismes, Ruminghem, Wavrans sur l'Aa, volontaires et porteuses de projets de construction de logements sont sélectionnées pour constituer un panel de paysages et de situations rencontrées par les élus (des communes rurales et périurbaines du Nord-Pas de Calais) face à un projet d'aménagement (Plan Local d'Urbanisme en vigueur ou non, foncier communal ou privé, terres agricoles, proximité d'espaces naturels classés ou friches industrielles…) La première phase du projet permet à trois équipes pluridisciplinaires BNR, OBRAS, Paysages (sélectionnées parmi 26 candidatures) de travailler (de mars à juin 2009) dans les six communes sur la problématique de l'urbanisme durable en milieu rural et périurbain.
Le diagnostic posé en commun, les équipes produisent ensuite une proposition pour chacun des six projets. Au total 18 projets d'aménagement et leur traduction sous forme d'esquisses sont imaginés.
Cette étape permet aux communes de réviser leur stratégie d'urbanisation, d'introduire au sein des conseils municipaux des discussions sur les caractéristiques d'une offre différente de logements :en ré interrogeant notamment la forme urbaine et architecturale, la densité, la diversité, la place de la nature dans l'espace construit, la gestion des espaces de nature, les modes de déplacements, la présence de l'eau...

Dans un second temps, les conseils municipaux (sur avis des groupes de projets communaux) sélectionnent une esquisse et une équipe pour poursuivre le travail par un avant-projet. Avec des avants-projets rendus en juillet 2010, le processus est entré aujourd'hui dans sa phase opérationnelle.

1 Espaces Naturels Régionaux (Nord-Pas de Calais)
2 PNR Scarpe-Escaut, PNR de l'Avesnois, PNR de Caps et Marais d'Opale

Qualité des paysages ruraux et périurbains et diversification de l'offre de logements





Sans s'afficher en tant que tels, l'aspect social et l'art de vivre ensemble sont au coeur de la démarche de projets initiée par Espaces naturels régionaux et les trois Parcs Naturels Régionaux du Nord-Pas de Calais.

- Qualité des paysages ruraux et périurbains, comme premier angle d'attaque
C'est le thème de l'appel à projets du ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable lancé auprès des parcs, avec comme objectif de trouver une alternative à un urbanisme pavillonnaire .
L'enjeu pour les parcs de conserver un paysage de qualité (et du même coup leur label) concilie:
- l'intérêt économique à court terme par l'attractivité touristique du territoire, et à long terme par le maintien de l'économie agricole,
- l'intérêt écologique illustré par l'attention portée à la perméabilisation du sol,
- l'intérêt social lié à l'identité du territoire et de ses habitants.

« Lorsqu'un paysage change, il est fort probable qu'au fil du temps, la langue et le caractère des gens peuplant ce paysage change aussi. Mais là on s'interroge: quelle est la durée du « temps »? Cette durée, le sentiment humain du temps peut il l'appréhender? Souvent, les paysages défigurés, déprimés et figés par les gens engendrent des ruines humaines utilisant un langage pauvre, abâtardi et sans vie. »
Viivi LUIK, poète estonienne - Traduction: Conseil de l'Europe, 2005

- Diversification de l'offre de logements, comme second angle d'attaque
L'objectif visé ici est de proposer une alternative à l'offre pavillonnaire proposée pour la famille idéale des années 70 en termes de typologie et de statut...et de répondre au manque de logements sociaux en milieu rural …
Par ailleurs, le commanditaire demande aux équipes de conception de proposer des actions de concertation au moment de l'élaboration du projet .Enfin le cahier des charges exige des projets d'aménagement favorisant des modes de vie économes et attentifs à l'environnement.

Quels apports du projet à la réflexion sur le mieux vivre ensemble ?

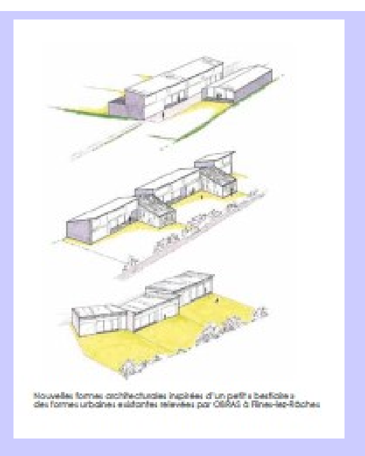
- Des processus et une gouvernance renouvelés
La démarche « Vers un Urbanisme de Qualité » illustre la synergie d'acteurs[3] autour du maire
- par le partenariat technique institutionnel, AMOet conseil des groupes de projets communaux,
- par l'hybridation des compétences et la pluridisciplinarité recherchée dans les équipes prestataires (paysagiste, urbaniste-architecte,écologue, sociologue....
- par l'attention portée à l'habitant et l'envie de faire ensemble dans la concertation[4]

- Des formes urbaines inventives
Dans l'appel à projets, les attentes des élus en termes d'« urbanisme durable » renvoient plutôt à l'approche écologique (éviter les ruissellements, utiliser l'énergie solaire ou le bois, …).
Or pour y répondre les concepteurs réinterrogent le génie du lieu d'implantation, mais aussi la forme du bâtiment et son organisation interne. Les discussions sur le vivre ensemble arrivent avec les premières esquisses : des formes urbaines mitoyennes, plus compactes, offrant des jardins privés plus petits au bénéfice d'espaces partagés plus généreux.

3:Etat, Département, Région, PNR, commune....
4Nota Bene :Pour des raisons différentes selon les communes (contexte sociologique, politique…), ce sont plutôt des réunions publiques d'information qui s'organisent en phase de conception du projet







Des espaces mutualisés, le stationnement autrement

*« L'accès aux logements se fait depuis les rues périphériques par une cour commune, espace de transition public – privé, assurant à la fois le stationnement , les jeux et les usages collectifs. Ces parkings en grappe permettent de préserver des vues sur le paysage et de ne pas faire du stationnement le seul déterminant de la forme urbaine . Néanmoins l'accès aux logements(livraisons, déménagement..) reste possible. Sur le même principe de mutualisation, le point de dépôt des ordures ménagères est ccollectif , afin d'optimiser la collecte .. »**Six histoires pour y croire - ENRX**[5]

Des montages opérationnel innovants

L’autopromotion suppose l’accord de plusieurs familles qui s’entendent pour concevoir un projet et vivre ensemble.

L'art du vivre ensemble et lacohésion sociale en milieu rural

Si le projet « Vers un Urbanisme de Qualité » propose un bâti groupé plus compact, alliant proximité, mixité, densité et diversité et des espaces partagés apportant la convivialité en plus de l'intimité des espaces privatifs ...comment faire pour que cette offre généreuse rencontre une demande et permette de mobiliser les promoteurs? et comment expliquer leur frilosité? par la situation géographique des projets? la faible demande de logements? l’orientation des aides à la pierre? l'ambition trop grande des projets? leurs différences?

La collectivité aussi s'interroge sur le mode de gestion des espaces partagés et de régulation entre les habitants.

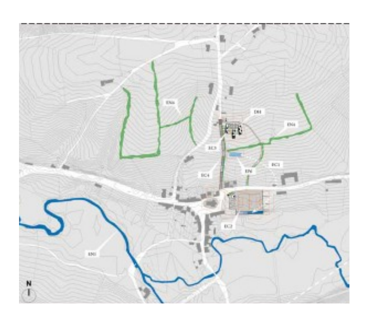
Pour une des équipes de conception invitée dans la démarche, « l’évolution de la forme urbaine est l’émanation de la mutation sociale du village et non le contraire : c’est donc une histoire d’hommes et de femmes, de préoccupations, d’envies et d’horizons divers, ensemble acteurs du projet communal.... »

« La mutation du territoire rural est une mutation démographique, sociologique, économique, qui entraine une transformation spatiale et environnementale : l’urbanisme de qualité traduit la qualité du lien et la cohérence entre toutes ces dimensions. Cette cohérence n’est jamais définitivement la même. Son évolution réclame adaptabilité et souplesse du système »

***Agence Paysage** - Extrait de l’étude d’avant-projet de Wavrans sur l’Aa -*

Une des questions principales de la cohésion sociale sur ces territoires est celle de la création d’emplois et d’activités, et de la réflexion concomitante sur la mixité des lieux et du bâti capable d’accueillir logements et activités.Dans les documents d'urbanisme, en particulier dans les Plans d’Aménagement et de Développement Durable, comment énonce-t-on les intentions de mieux vivre ensemble?





5 Espaces Naturels Régionaux (Nord-Pas de Calais)

L’urbanisme de projet en milieu rural

Pour proposer une alternative au modèle pavillonnaire, les équipes pluridisciplinaires engagent une réflexion sur l’évolution des formes urbaines, et inventent un urbanisme de projet en milieu rural de qualité

Des germes patrimoniaux au centre-bourg de Wavrans-sur-l’Aa

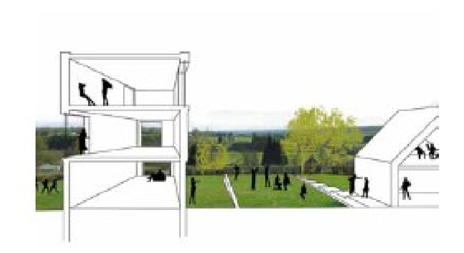
La commune de Wavrans-sur-l’Aa dont le PLU prévoit de construire six logements par an pendant dix ans, et a préalablement à l'expérimentation VUQ acquis à cet effet sept hectares de terrain en extension urbaine.
L’analyse des caractéristiques du village menée par l’équipe de conception Paysage permet de révéler l’existence d’une vingtaine de fermes situées dans le bourg et capables d’accueillir les 60 logements prévus par le document d’urbanisme.
Le projet d’aménagement, initialement prévu en périphérie de la commune, est ainsi ramené à l’intérieur du village. Outre l’intérêt de repeupler le centre bourg, il présente l’avantage de participer à y renforcer les continuités écologiques.
Un comité de veille composé d’élus et de techniciens est chargé d’accompagner les propriétaires qui souhaiteraient vendre leur ferme et la voir s’intégrer dans ce projet d’aménagement. De plus, l’équipe municipale prévoit de réviser le PLU de la commune pour permettre de réaliser les travaux futurs.



Concevoir le village comme un éco-système
« Le projet repose sur un vivier de bâtiments potentiellement transformables et réhabilitables, baptisés germes. La reconversion du bâti existant permettrait de densifier le village en intégrant le logement amis aussi d'autres fonction urbaines comme des espaces publics, des équipements ou encore des commerces …
Le projet pense le bourg comme un écosystème conciliant patrimoines urbain et naturel. La mise en place d'un plan de gestion définissanrt les actions de réhabilitation, de réation et d'entretien d'espaces vertsen s'appuyant sur leurs usages et potentiels écologiques sera le complément de la démarche initiée de germes
6 histoires pour y croire - ENRX.

Le grain rurbain à Eppe-Sauvage

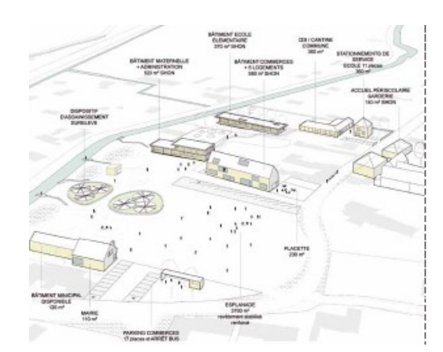
Dans la commune d’Eppe-Sauvage située dans le PNR de l’Avesnois, les élus municipaux souhaitent proposer une offre de logements adaptés aux besoins de personnes seules ou de jeunes couples souhaitant s’installer dans le village où ils ont grandi et sans les moyens pour acquérir une grande maison.
Lorsque l’expérimentation VUQ débute, le PLU de la commune en cours de réalisation ne tient pas compte des qualités paysagères et naturelles du site, et prévoit de consommer des terres agricoles pour construire un lotissement. Plutôt que d’ouvrir un droit à bâtir sur la zone prévue, l’équipe de conception BNR imagine des règles alternatives d’urbanisation permettant de préserver la qualité du site (s’insérer entre les zones naturelles, construire à proximité d’un bâtiment préexistant, etc.).



Le concept de grain rurbain
« Derrière l'idée du grain rurbain se cache le besoin de définir l'échelle d'intervention pertinente pour des situations rurales ou périurbaines qui, ni urbaines ni rurales sont à mi chemin entre ces 2 mondes.
Il s'agit de trouver l'échelle de cette réalité composite
Chaque grain rurbain représente un groupe d'habitations qui intègre les dimensions du dd et de l'habitat expérimental. Le but est d'offrir une alternative à l'habitat individuel et de fabriquer des proximités et de nouveaux services. Le grain peut ainsi être un ensemble de 4 à 20 logements qui jouissent de façon mutualisée d'un système de chauffage, d'aires de jeux, de systèmes d'assainissement, de parkings , voire de salle commune.. »
6 histoires pour y croire - ENRX.

Les espaces publics centraux à Ruminghem

Située dans un paysage de wateringues au coeur du PNR des Caps et Marais d’Opale, la commune de Ruminghem connait une importante croissance démographique en moins de dix ans. Plusieurs lotissements sont construits pour répondre à la demande de logements mais aucun espace public n’est aménagé. La démarche VUQ permet de faire prendre conscience aux élus de l’évolution du village. Ils souhaitent développer une nouvelle place au centre du village.et mener une réflexion plus large sur l’organisation des espaces publics et des équipements de la commune. L'équipe de conception BNR propose dans le cadre du projet de revitalisation de la place du village de construire de nouvelles classes pour l’école et d’implanter les services municipaux différemment.



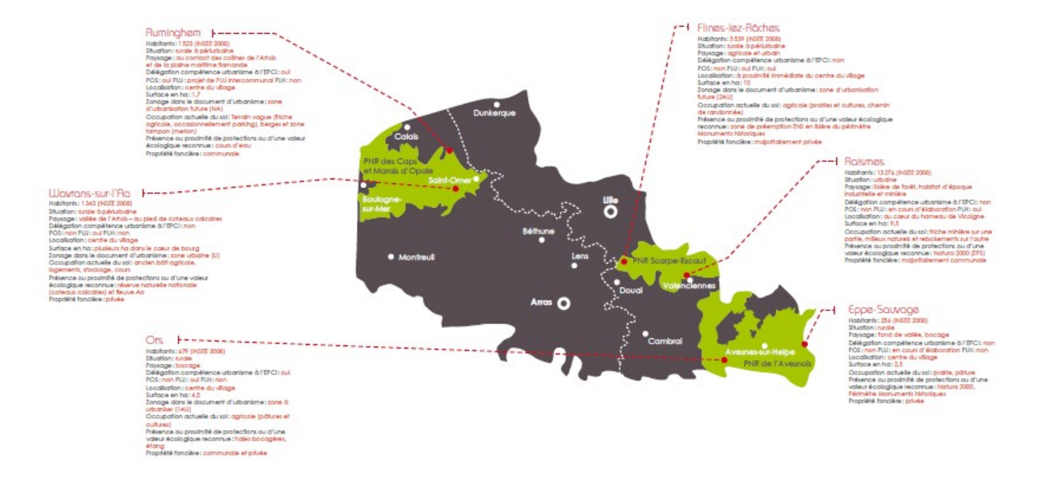
Requalifier la place du village et favoriser les modes doux
« Le projet vise à redonner une centralité à laplace du village en rendant plus lisble le centre bourg et en mettant en exergue son patrimoine bâti et naturel. La construction de nouvelles classes pour l'école, le redéploiement de la mairie et l'ouverture d'une garderie sont les premiers éléments de reqiualification de la place. Viendront ensuite la réalisation d'un filtre à roseaux, d'une esplanade, d'abri-bus et de stationnnements ainsi que quelques logements au-dessus des futurs locaux de service paramédicaux »

6 histoires pour y croire – ENRX

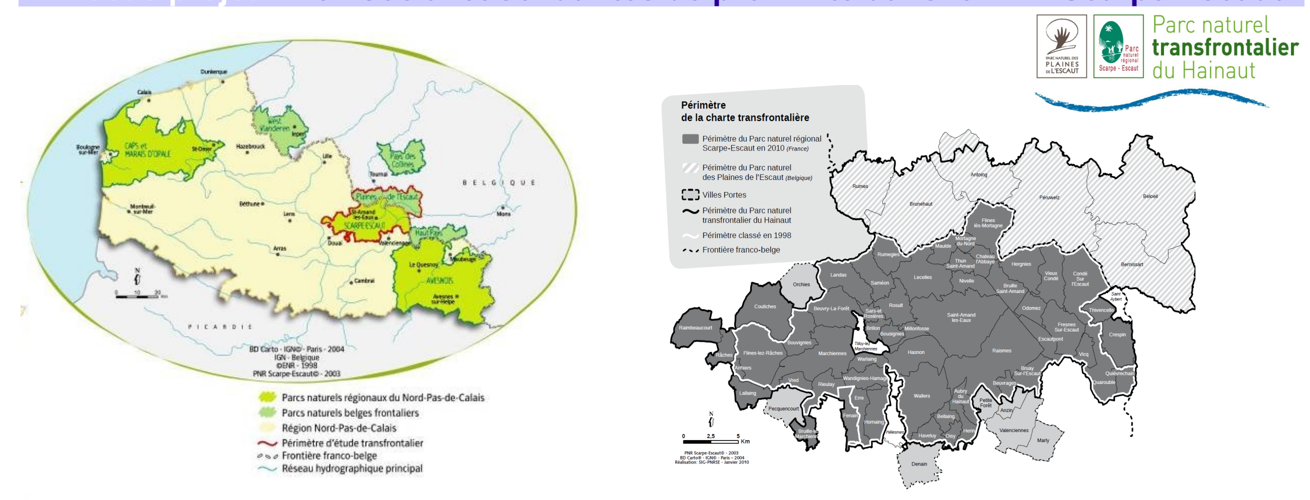
.

Capitaliser les enseignements tirés de « 6 histoires pour y croire »

Les enseignements tirés de deux ans et demi de cheminement collectif « Vers un urbanisme de qualité » méritent d’être partagés. Espaces naturels régionaux, dans son rôle de transmission des expérimentations des parcs aux autres territoires ruraux de la région, a réalisé un recueil d’expériences « 6 histoires pour y croire » présenté officiellement fin 2011.
Les récits des six communes offrent des pistes de réflexions pour ceux qui voudraient s’engager dans un projet d’aménagement et de construction de logements, partagé par les habitants, dans une logique de préservation de l’environnement et d'urbanité.
Par ailleurs, l’expérience VUQ a également démontré que l’urbanisme de projet en milieu rural doit reposer sur une gouvernance précise. Il est indispensable de mobiliser les partenaires institutionnels et techniques autour des élus de la commune, souvent démunis lorsqu’il faut faire face à un lotisseur. L’organisation de réunions régulières entre ces différents acteurs est une première garantie de succès. Mais une bonne gouvernance implique aussi de communiquer auprès des habitants concernés par le projet. Or, dans les communes rurales de petite taille, l’organisation de réunions publiques ne relève pas d’une évidence. Il faut donc oeuvrer pour instituer cette pratique.
Autre enseignement tiré de l’expérimentation, il est important de disposer de certaines ressources en ingénierie. Cela permet, entre autres, de profiter d’un regard extérieur porté sur la commune par le représentant d’une communauté d’agglomération, par exemple.
Enfin, il convient de traduire les ambitions collectives dans des instruments réglementaires qui favorisent l’intérêt général et la créativité.



2 - Focus projet - Lien social et solidarités de proximité dans le PNR Scarpe-Escaut



La charte d'un projet durable de territoire pour un parc naturel transfrontalier

En 1968, le PNR Scarpe Escaut est le premier Parc Naturel Régional créé en France. Situé sur un territoire transfrontalier, il se caractérise par une importante densité de population, un paysage minier valorisé au fil du temps qui fait face à la pression urbaine des métropoles en périphérie.

Aujourd'hui, la saturation des réseaux routiers et la pression foncière font du milieu rural un nouvel espace convoité. Mais celui-ci n'est pas armé pour faire face à cette évolution (manque de moyens financiers, rareté des transports en commun, freins psychologiques face aux notions de mixité sociale et de densité, etc.). En matière d'urbanisme, ce mouvement se traduit par la banalisation des paysages, l'étirement des villages et la réalisation de projets peu réfléchis. Ces effets néfastes fragilisent l'identité des villages.

Mais le territoire Scarpe Escaut a la chance d'avoir obtenu label PNR qui implique un projet de territoire sur une durée de 12 ans, développé dans le respect de sa charte, et qui engage tous les signataires sur une logique de résultats.

La charte 2010-2022 transfrontalière (co-signée par les communes, les intercommunalités, la région, le département du Nord, l'Etat, le syndicat mixte du Parc) et reconnue comme « Agenda 21 local » engage les partenaires sur un contrat collectif pour le territoire (4 vocations, 13 orientations stratégiques et 46 mesures)

Deux vocations en particulier déclinent les orientations de solidarité territoriale:

- vocation 1 : Scarpe-Escaut, terre de solidarités où s'invente, entre ville et campagne,

une nouvelle manière de vivre et habiter son territoire

Adopter une nouvelle gestion de l'espace équilibré et volontariste

Favoriser un « mieux-vivre » ensemble et réduire les clivages sociaux

Développer la coopération et la solidarité territoriale

- vocation 4 : Scarpe-Escaut, terre de mobilisation où les individus s'investissent en faveur du territoire

Connaître et faire connaître pour partager les caractéristiques et les enjeux du territoire

Déployer la sensibilisation et l'éducation au territoire

Susciter l'envie d'agir et donner les moyens de développer une citoyenneté et une coopération active

Agir avec le territoire transfrontalier à travers la coopération européenne et internationale

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut

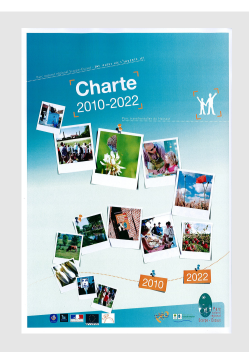
191 000 habitants sur 50 000 hectares (380 habitants /km²)

55 communes, 2/3 concernées par un patrimoine minier

7 intercommunalités signataires

7 villes porte (Valenciennes, Denain, Petite-Forêt, Anzin, Orchies, Pecquencourt, Marly)

2 communes associées (Nomain, Rombies et Marchipont)



Le Parc naturel Transfrontalier du Hainaut

255 500 habitants sur 76 000 hectares

6 entités communales (42 villages)

Du lien social ? une démarche expérimentale en PNR Scarpe-Escaut

En 2010, dans le cadre d'une mission d’appui de la Fédération des Parcs et de Mairie-conseils sur le lien social et les solidarités de proximité, le PNR SE invite des acteurs du social, des élus et des professionnels du territoire à s'interroger sur les pistes de progrés collectif en termes de lien social et de solidarités de proximité avec les habitants;

Structurées à partir de 2 axes :

- une dynamique de projet de territoire facilitant la vie quotidienne des habitants

-une communication des politiques et activités des territoires, favorisant l'accès des citoyens aux services

elles permettent de faire émerger une feuille de route riche de onze objectifs, parmi lesquels:

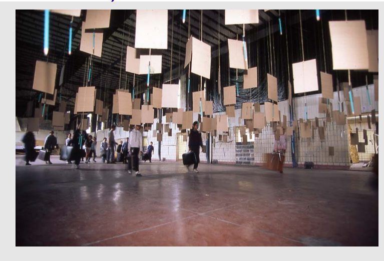
-Faire émerger des projets d'habitants en créant une « fondation Parc » qui suscite et co-finance des projets

- Initier la posture « ambassadeurs » du Parc en développant des formes de communication innovantes entre les élus, les professionnels du social et du Parc

- Mettre en place les circuits courts y compris culturels

- Initier des activités intergénérationnelles hors réseaux associatifs dans des lieux de vie sociale (ex : commerces, médiathèques, chantier natures …)







...Aux « aventures artistiques », accompagnées par le PNR Scarpe-Escaut

En 2010, à partir d'un état des lieux partagé de la vie culturelle du territoire transfrontalier, élus et acteurs socio-culturels dentifient les besoins et valeurs communes et co-construisent le positionnement et l’accompagnement du Parc. Le constat partagé sur le manque de projets artistiques et culturels lien entre patrimoines et habitants révéle l'intérêt de s'appuyer sur le pôlede compétence du Parc pour accompagner des initiatives culturelles alternatives comme les « aventures artistiques »

Il s'agit faire émerger des projets culturels participatifs en développant une médiation entre artiste, territoire et habitants.Plusieurs leviers sont mobilisés: la médiation culturelle pour encourager partenariats et coopérations, la mise en réseau, la montée en qualification des acteurs locaux pour susciter et accompagner l’expérimentation. Un cahier des charges est co-construit avec les acteurs pour aider des projets de groupes d’habitants, impliquer les différents acteurs et accompagner les porteurs de projets.



L'appel à initiatives culturelles permet de:

- faire dialoguer la création contemporaine, les patrimoines du territoire et sa capacité d’innovation;

- rendre les habitants acteurs de leur territoire avec la culture comme levier;

- valoriser et croiser les savoir-faire et les compétences;

- développer la capacitation citoyenne des habitants et des acteurs locaux;

- d'inventer de nouvelles formes de partenariat avec acteurs locaux.

Le projet culturel innovant, vecteur d’identité et de partage, fort et unique, sera à la rencontre

- d'un territoire avec son patrimoine naturel, culturel, immatériel…

- d'une intervention artistique Artistes professionnelsQuestionnement artistiqueQualité artistique

- d'habitants constitués en groupes: troupe amateur, école de musique, centres de loisirs, groupes d’aînés…

Pour y parvenir, le PNR SE propose une démarche d’accompagnement « sur mesure »

- en amont du dépôt de dossier : desconseils pour l’aide au montage du projet ;une mobilisation des acteurs et des partenaires; des journées découverte du territoire et d’échanges entre acteurs; de la formation..

- pour les porteurs des projets sélectionnés : ingénierie et médiation ;diffusion et promotion ;dontribution au financement de l’intervention artistique.





La culture comme outil de lien social et de sensibilisation des habitants.

En s'engageant dans la mobilisation participative des acteurs culturels et sociaux, le PNR souhaite renforcer la solidarité et de la cohésion sociale, à partir de l'état des lieux de la vie culturelle (approche thématique par champs).Cette démarche permet un constat partagé sur le manque de projets culturels et artistiques, lien entre patrimoine et habitants, fait émerger des besoins exprimés par les acteurs culturels et conduit à la création d'un pôle sur ce thème au sein du Parc

Le Parc lance ensuite la création d'un appel à initiatives culturelles (développement et diffusion de créations) avec pour leviers : la médiation culturelle, l'encouragement au partenariat et à la coopération, la facilitation de la mise en réseau, la professionnalisation des acteurs, l'expérimentation,

Les projets recherchés contribuent à l'invention d'espaces de création sensible (dépasser les frontières), à la réappropriation de son territoire (redonner confiance), et stimulent la mobilisation des habitants.

De nouveaux partenariats se nouent avec les EPCI, les acteurs socio-culturels et s'inscrivent dans la logique de « territoire apprenant ».

Patrimoniale, éducative ou sensible: la culture dans les Parcs Naturels Régionaux

« Les Parcs naturels régionaux valorisent tous les types de patrimoines, bâti ou linguistique, industriel et poétique…Mais ils imaginent aussi des productions artistiques de sensibilisation à leurs missions, démocratiques, urbanistiques, environnementales ou sociales.
*Enfin, historiquement, les parcs contribuent à explorer le champ du patrimoine immatériel, sensible, pour y retrouver l'âme de leur territoire. Aujourd'hui encore, plusieurs poursuivent l'expérimentation dans ce domaine. »**Patrimoniale, éducative ou sensible :la culture dans les Parcs naturels régionaux***

Parcs, septembre 2011

Depuis leur création, la culture dans son sens le plus large est un des piliers des PNRs. Une charte de parc est d'abord unprojet culturel dont les multiples aspects concourent à exprimer l'âme du territoire.

Les Parcs naturels régionaux valorisent les patrimoines, diffusent des spectacles créateurs de lien social, utilisent l'art comme vecteur des valeurs de ces territoires, ils expérimentent aussi, recherchent la mémoire sensible des paysages, voire leur interprétation poétique. Les parcs, parce qu'ils mènent une politique culturelle explicite et multidimensionnelle démontrent, qu'une "autre vie" s'invente chez eux.

Dans le **Parc Naturel Régional de l'Avesnois**, c'est en sollicitant directement les habitants que le parc a décidé de révéler la culture locale, y compris à l'aide des artistes qui habitent le territoire, qu'ils soient professionnels ou non, que leurs oeuvres soient ancrées dans une tradition locale ou non. Au cours de l'été 2011, la Maison du parc a accueilli des spectacles, des artistes individuels ou en collectifs, des soirées poésie, des expositions de photos, des peintures, des sculptures, des démonstrations de savoir -faire traditionnels, tous ayant un rapport avec une des dimensions du développement durable. Toute l'année, le Parc va désormais bâtir une saison culturelle sur le même principe. Un groupe travaille sur un guide des ressources culturelles du territoire. Le parc organise aussi des séances de cinéma sur le thème du développement durable, et nourrit un projet d'animation de ses 40 kiosques à musique avec les nombreuses harmonies qui font encore la fierté de la région.

Dans le **Parc des Caps et Marais d'Opale**, des troupes de théâtre amateur, patoisantes souvent, sont mises à contribution. Elles parlent d'alimentation, de biodiversité, d'écoconstruction et d'identité locale. Elles interviennent dans les cafés. Ce sont des "acteurs" du territoire qui parlent à leurs concitoyens.

Ressources
Agnès Lavergne et Audrey Legendre, PNR Scarpe-Escaut



3 - Focus projet - 7 familles pour faire l'Union àRoubaix-Tourcoing-Wattrelos



L'Union, éco-quartier pilote dans l'agenda 21 et levier de la ville durable

Après l'approbation de l'agenda 21 communautaire en 2006, Lille Métropole Communauté Urbaine élabore une charte éco-quartiers, et l'Union au cœur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, devient le projet pilote de la métropole lilloise. Entre 2006 et 2010, la charte éco-quartiers se nourrit des débats menés au moment du Grenelle de l'environnement et des expérimentations engagées sur l'Union. Vingt quatre performances d'éco-quartiers sont ainsi définies, dont huit incontournables pour la métropole (localisation et accessibilité du site ; mixité des fonctions urbaines ; diversité sociale).Site intercommunal à la jonction des communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, à équidistance des trois centres-ville de ces communes, l'Union bénéficie d'une accessibilité privillégiée (canal de Roubaix, ligne ferroviaire, deux gares à proximité, voie rapide urbaine, ligne de métro, voies de bus...)Avec ses multiples friches industrielles textiles, ce quartier populaire parie sur une nouvelle mixité fonctionnelle en devenant pôle d'excellence métropolitain, de développement économique autour de deux filières : les textiles innovants et la filière image/culture/médias.

Premier éco-quartier de Lille métropole, l'Union s'inscrit dans une politique de développement durable tant au niveau de son aménagement que de sa gestion future. A l'issue d'un long processus de concertation, la démarche est formalisée en 2009, par la réalisation d'un référentiel dynamique développement durable issu à la fois de l'agenda 21 de Lille Métropole Communauté Urbaine et de sa charte éco-quartiers.La démarche éco-quartier est une dynamique transversale à l'ensemble du projet. Elle induit, pour chaque secteur géographique, chaque type d'activité et chaque usage, des ambitions fortes qui se concrétiseront au fur et à mesure de la réalisation du projet d'un morceau de ville durable.La dimension culturelle, spécifique au projet de l'Union, participe à l'aménagement du site. En s'appuyant sur différentes réalités comme l'art ou la mémoire, elle fait naître des moments d'échanges et de convivialité.

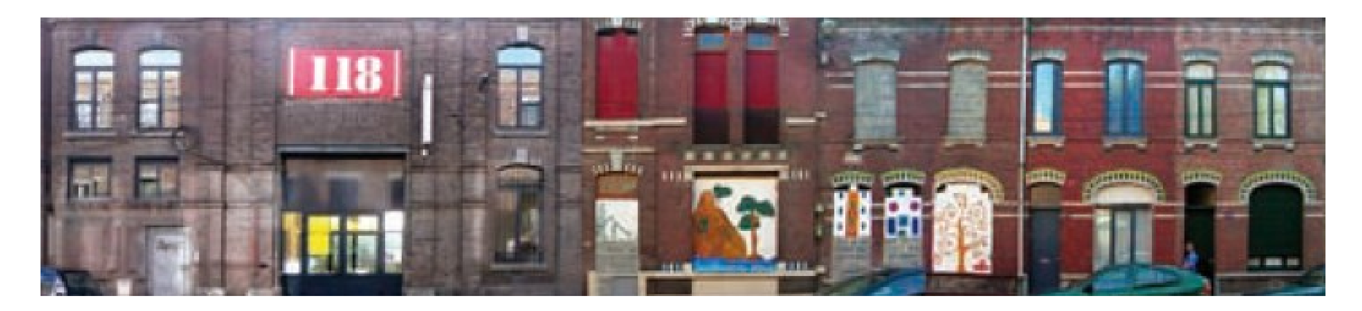
Promouvoir le vivre ensemble à l'Union

Le vivre ensemble à l'Union résonne avec l'histoire du territoire sur lequel se développe le projet.

- Roubaix en 1770 n'est qu'une petite ville de 7 000 habitants, l'été on est aux champs, l'hiver on y tisse…
- 1850, 35 000 âmes amorcent la révolution industrielle du « petit Manchester »
- 1896, 125 000 personnes habitent une ville hérissée de cheminées
En trois générations la population est multipliée par quinze… Cette urbanisation galopante est faite d'apports de différences : le Belge y côtoie le Polonais et le Magrébhin; la courée s'adosse à la maison de maître, l'estaminet jouxte l'école laïque ou privée le long des jardins ouvriers…
En 2010, 97 000 Roubaisiens, presque autant de Tourquennois et 42 000 Wattrelosiens …questionnent le vivre ensemble de l'Union.

En réponse à ces attentes, l'aménageur et les équipes qu'il rassemble, proposent une forme de mixité à partir d'un « jeu des 7 familles » combinant:

- Proximité populaire, s'inscrivant dans le quartier historique,
- Offre résidentielle, proposant un habitat contemporain inspiré de l'habitat durable,
- Recherche et innovation, positionnant les « équipements » dans un registre international,
- Ville des petits investissements, accueillant les initiatives économiques locales,
- Génie urbain, proposant des formes urbaines innovantes en réponse aux multiples enjeux,
- Tertiaire supérieur, offrant un cadre propice à l'affirmation d'une identité,
- Consommation et image de marque, associant territoire et enseignes....



L’enjeu à l'Union de « faire vivre ensemble ces 7 familles » renvoie à une obligation de densité, à un nécessaire partage et mutualisation de l’espace, ainsi qu’à un développement innovant des services… le tout avec l’environnement en valeur commune. Pour y parvenir, l'Union compte avec:

La mixité fonctionnelle et l'ancrage historique

Dès 1993, l’Union, quartier industriel en déshérence économique, identifié comme l’un des 5 pôles d’excellence de la métropole lilloise dans le schéma directeur d’aménagement et d’urbanisme, fait l’objet d’investissements publics importants en vue de l’émergence de filières économiques (image, textile, distribution), en lien avec l’histoire économique du Nord-Est de la Métropole.
En 2006, après les études pré opérationnelles et l’étude de définition du projet, la Zone d’Aménagement Concertée est créée sur la base d’un programme mixte dès l’origine, densifié entre 2007 et 2009 par un travail croisé sur la forme urbaine et la mobilité.
L’Union est basée sur un programme quasiment partagé à part égal entre activités économiques, habitat et services, partant du principe que la ville de demain sera faite d’habitants et de salariés, utilisant les mêmes services.

200 000 m² de bâti sera dédié à l’accueil d’entreprises de nature diverse :
- Les filières d’excellence avec le Centre Européen des textiles Innovants, la Plaine Images, associant étroitement entreprises et recherche
- Les grands immeubles tertiaires destinés aux sièges sociaux
- Les entreprises locales, installées dans la vie du quartier

Cette composante fait de l’Union un produit attractif pour beaucoup d’entreprises qui pourront ensuite, si elles ne trouvent pas place exactement dans le périmètre, s’installer au voisinage et contribuer au renouveau économique de tout un pan de la métropole lilloise.
La présence des entreprises est un atout de réussite pour les commerces et les services, en complémentarité des habitants. Les centres ville de Roubaix et Tourcoing ont fait l’objet de projets importants de renouvellement, au niveau commercial et urbain. L’union propose donc des services et des commerces de proximité complémentaire à ceux des centres ville. 2000 m² sont prévus en rez de chaussée de logements à construire regroupés sur l’axe qualitatif majeur du projet.

La mixité fonctionnelle s’interprète aussi au regard des 1500 logements prévus sur l’Union. La typologie sera variée et adaptée à chaque secteur du projet : plus proche de la maison de ville, dans les secteurs de couture, plus innovante dans les secteurs de construction neuve
L'exemple de « la Tossée » illustre la volonté de conserver, comme au temps de l’industrie textile, des usages mixtes allant des activités industrielles aux logements, avec une hiérarchisation claire des usages et des espaces extérieurs.

Autour du cours de la Tossée (Génie urbain), se concentre la plus grande partie des logements, neufs ou anciens (proximité populaire et offre résidentielle).«Trait d’Union », il organise les commerces de proximité, les équipements, un marché (consommation) lieu de vie pour le quartier et accueillera en 2012 la maison de l’Union, lieu du projet ouvert aux échanges avec l’ensemble des acteurs oeuvrant sur le territoire.
Au Sud l’implantation d’activités participent au renouvellement de l’économie locale (ville des petits investissements). A l’entrée sud, recherche et innovation trouveront leur traduction dans la ruche d’entreprise couplée au parking silo. Ce parking silo mutable et commun à l’ensemble des activités du site accueillera, dès 2014, également des services aux entreprises : borne d’accueil et d’information, contrôle d’accès, système de déchetterie centralisée, services de mobilités.
Au-delà du Bd de l'Union la Tossée fait face au siège Mondial de Kipsta, représentant de la famille "Consommation et Images de marque"



La mixité architecturale et l'implication des habitants: l'ilôt Stephenson

Fruit d'une lutte menée par quelques habitants refusant le rachat de leur maison, l'îlot est constitué de maisons individuelles, en lisière de la ZAC, connecté au tissu existant. 30 maisons à réhabiliter par l'aménageur, sont imbriquées étroitement parmi les maisons encore occupées par des locataires ou des propriétaires.

Situées au nord de l'Union, les 54 maisons Stephenson étaient d'abord vouées à la démolition. C'était sans compter sur la mobilisation des habitants, via leur association "Rase pas mon quartier". Depuis, la réhabilitation a démarré avec une démarche innovante de production de logements, menée par la SEM Ville Renouvelée, l'architecte Patrick Bouchain et l'association d'architectes Construire, engagée avec les habitants du quartier.

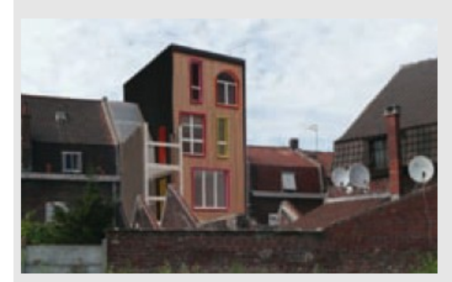
Cette démarche participative s'inscrit dans un projet global mené par Construire, « Le Grand Ensemble », visant à dénormer le logement social. L'habitant est au cœur du projet, la réhabilitation réalisée prend en compte ses besoins et ses moyens. Ce projet concerne 30 des 54 maisons de l'îlot (24 sont toujours occupées ou mises en location par leur propriétaire). Il doit faciliter l'acquisition d'un logement à coût réduit grâce à la mise en place d'un dispositif d'auto-réhabilitation. Les personnes retenues pour participer à ce projet travaillent concrètement à la réhabilitation de leur future habitation.

L'expérience menée par l'aménageur et « Notre Atelier Commun », en lien avec "Rase pas mon quartier", prend appui à la fois sur une approche collective et personnalisée. Des groupes de travail et d'échange se réunissent ainsi une fois par mois pour réfléchir à ce que sera le quartier et son fonctionnement. Des projets communs y sont également discutés :jardins partagés, expositions, moments festifs... Dans le même ordre d'idée, des conversations publiques sont organisées autour de thématiques en lien avec la réhabilitation.

Un suivi individualisé est également mis en œuvre. Il permet l'accompagnement du futur habitant dans la réalisation de son projet, depuis l'expression de son besoin jusqu'à l'étude financière de son dossier. Le dispositif offre une expertise architecturale pour le choix et l'aménagement du logement ainsi qu'une expertise financière pour aider le futur habitant à mobiliser les aides et les subventions auxquelles il peut prétendre. L'objectif est de pouvoir élaborer un projet qui prenne en compte les besoins et les moyens des habitants, tout en favorisant la mixité sociale du futur quartier. Ce suivi individualisé pourra, dans certains cas, se prolonger par une formation en vue d'une réinsertion professionnelle en lien avec les métiers du bâtiment.

Première opération de logements sur la ZAC, seule opération de réhabilitation d'habitat ancien, Stephenson se pose comme emblématique à plus d'un titre…
*- **Espace transitionnel entre l'ancien et le nouveau** : La façade avant gardera sa traditionnelle brique alors que l'isolation par l'extérieur sera réalisée sur le pignon arrière : Espace de nouvelles pratiques : ré-utilisation des matériaux, chantier école, implication en amont des futurs habitants…*
***- Espace de mixité** : 12 maisons en locatif social, 12 maisons à vivre en accession libre, 6 maisons en auto-construction et aucune ne sera identique…*
C'est dans l'espace du projet Stephenson, l' « atelier électrique », autour de la maquette, qu'architectes, aménageur, habitants et futurs habitants font le quartier, où les futurs propriétaires viennent ajuster, avec l'équipe de Patrick Bouchain, leur projet d'habiter :Là se déroulent régulièrement les « conversations », où l'on vient discuter d'isolation des maisons ou des noms à donner aux futures rues de l'Union, s'organise avec le lycée professionnel du bâtiment le chantier école.....

L'atelier électrique comme lieu de mixité et de partage de points de vue







L'atelier électrique inauguré en 2009 au 118 rue de la Tossée, au cœur même de l'îlot Stephenson est à la fois un lieu de vie et un lieu culturel, où se déroulent des expositions, des ateliers pratiques et les conversations publiques. C'est aussi et surtout la maison du chantier de réhabilitation, le lieu où se retrouvent les habitants, les architectes, les experts sociaux et culturels, les entreprises de bâtiment, l'artiste jardinier... Ouvert tous les jours, l'atelier offre au public un accueil, des informations et l'accompagnement nécessaire à la réalisation de leur projet.Le travail de proximité qui est mené au quotidien par l'équipe de l'Atelier électrique a pour objectif de résoudre les difficultés entre les habitants de l'îlot, l'aménageur, les architectes... en privilégiant l'écoute, le dialogue et la concertation.

Ce travail a aussi pour but de trouver de futurs habitants pour le quartier et de les aider à s'implanter sur le site. L'idée étant, sur ce point précis, de chercher des candidats intéressés par la possibilité de réhabiliter en partie leur future habitation tout en disposant d'une capacité de financement minimale.

« Aujourd'hui, il n'est plus possible d'imposer une décision politique à des particuliers sans prendre en compte la réalité humaine et sociale du terrain. En d'autres termes, la capacité de mobilisation de certains groupes, aussi hétérogènes soient-ils, a montré les limites des relations de pouvoir qui prévalaient par le passé. De nos jours, la réussite d'un projet comme celui de l'îlot Stephenson est conditionnée par une acculturation réciproque des acteurs qui doit permettre à chacun d'eux de mieux appréhender les enjeux et les inquiétudes des uns et des autres ». ***Thomas Belmer, SEM Ville Renouvelée***

La mixité sociale et les nouvelles pratiques: illustration avec le groupe scolaire

En 2022, le quartier pourrait compter 1500 nouveaux logements (Référentiel Dynamique Développement Durable) avec 30 % de logements locatifs sociaux, 30% de logements de catégorie intermédiaire, 40% de logements en accession libre.Un groupe de travail intercommunal accompagne le déploiement des services ad hoc.
L'offre scolaire ne peut se penser à l'échelle de l'Union et les écoles devront se réaliser en intercommunalité pour pouvoir accueillir indifféremment Roubaisiens Tourquennois et Wattrelosiens sur un critère de proximité plutôt que sur la base d'une appartenance communale. Une structure intercommunale doit être envisagée. Un plan de rénovation des établissements existants hors ZAC doit compléter cette offre de service.

Des facilitateurs de dynamiques communes

L'Union des 7 familles compose avec:
- des actes culturels pour appréhender autrement le territoire en y mettant du sens.
(journées du patrimoine, conversations de l'Atelier électrique, parcours développement durables de LMCU..)
- des outils pour développer la capacité à faire, à faire avec ou à faire faire.

- Le Fond de Participation Habitant Union, soutient dès 2011, les initiatives d'habitants, fêtes conviviales, visites d'éco-quartier, …
- Les clauses d'insertion et marchés d'insertion et de qualification répondent aux besoins d'insertion etde formation des populations du bassin d'emploi.
- Les Technologie de l'Information et de la Communication, un site internet, une news letter, un futur extranet collaboratif permettent de donner à voir l'évolution de l'éco-quartier.
- La maison de l'Union, malgré un faux départ, la maison du projet s'ouvrira l'été 2012.

- des temps du partage et du dialogue
Les Assises de l'Union, journée d'information, de débat, d'échanges est l'occasion de rassembler l'ensemble des acteurs et des citoyens concernés par le projet.
Le Club des partenaires regroupe les acteurs impliqués dans la réalisation de l'éco-quartier. (Associations, entreprise, conseils de quartier, institutions…).

- des « cartes blanches » pour s'adapter et évoluer et faire vivre la ville à ses habitants.



Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables

Les 80 hectares de l'Union sont au fil du temps devenus porteurs d'envies et/ou d'opportunités : espoir de reconversion pour les anciens salariés de la « Tossée », potentiel de développement.pour les 3 villes, image de marque pour les entreprises, terreau créatif pour les structures socio-culturelles, nature en ville pour les associations environnementales....
Pour les orchestrer l'aménageur invite à penser le projet de façon solidaire, et à le mettre en oeuvre de façon responsable, au rythme « des 4 temps »:après celui des revendications et des aspirations, le temps des nécessaires concessions et des ajustements, le temps du produire ensemble et le temps de la gestion...

Pour le temps des concessions et des ajustements, une entrée par l'usage, permet à tous de faire oeuvre commune: un « morceau de ville » sur 3 villes, pour dessiner l'espace partagé ou « vivre ensemble »
Le temps du produire ensemble, c'est conjuguer, croiser pour innover ensemble avec le partage des espaces publics co produits avec les habitants; c'est aussi la mutualisation des équipements comme le stationnement qui se mute en parking mutualisé puis en espace de mobilité pour aboutir en conciergerie de quartier.; c'est aussi l'adaptabilité des bâtiments pour plusieurs usages mutables:ruche d'entreprise et parking silo...
La mise en oeuvre de façon responsable nécessite la mise en place d'outils de gestion spécifiques garantissant la pérennisation: Partenariat Public Privé, Association de développement, Syndicat intercommunal, Convention de coopération avec des associations...

Porter haut et fort le « bien-vivre » ensemble dans les Ecoquartiers

La mixité est une priorité nationale, depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de décembre 2000;la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles du développement durable. Il s'agit de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, sociétés et territoires afin de favoriser le « mieux-vivre » ensemble.

Au sein de l'éco-quartier, le lien social et l'appropriation des lieux par ses habitants sont fondamentaux. L'avenir du territoire en dépend et les collectivités doivent prendre en charge cette pédagogie de développement durable, en coordination avec les associations locales et nationales.

La mixité dans les éco-quartiers se traduit dans la diversité des logements en termes de formes, de tailles et de statuts d'occupation (accession, locatif) pour offrir des logements adaptés aux besoins de tous : familles, étudiants, personnes âgées, etc., en prenant en compte les différentes conditions de revenus.

La mixité des formes urbaines se gère à différentes échelles, de l'îlot au bâtiment (immeuble intergénérationnel).

La diversité fonctionnelle favorise la mixité sociale en diversifiant les activités et qualifications des habitants. Elle contribue en outre à la maîtrise des déplacements tout en permettant à chacun de satisfaire ses besoins quotidiens, en rapprochement des aménités urbaines, de travail ou récréatives, mais aussi parfois des aménités naturelles. Cette diversité s'inscrit dans le programme mais oblige une répartition judicieuse des superficies en fonction des activités souhaitées.

Les critères de mixité sociale et de participation doivent être pris en compte dès la phase de lancement du projet et très clairement exprimés en phase de programmation et de conception.



Huit propositions pour l'Union (Collectif de l'Union/TEM)

Regard de Caroline Lejeune, chercheur

Dans le cadre du programme « Concertation, Décision et Environnement » du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, l'Université Populaire et Citoyenne mène depuis janvier 2010, un projet de recherche sur la mobilisation locale des citoyens et les procédures de gouvernance autour de l'aménagement du premier éco quartier de la métropole lilloise, situé sur l'intercommunalité de Roubaix – Tourcoing – Wattrelos.

Le projet analyse les dispositifs et les formes de la participation autour de l'éco quartier de l'Union, pour essayer de saisir l'impact de la question écologique dans la modification (ou pas) des pratiques participatives.

- En quoi l'enjeu écologique parvient-il (ou pas, et pourquoi) à modifier les contours du projet d'aménagement urbain, ainsi que les pratiques de la décision publique?

Au niveau local, dans le périmètre territorial, la citoyenneté s'incarne dans des dynamiques de construction de projets urbains, la démocratie participative étant l'outil par lequel la citoyenneté tente de s'inscrire dans des projets d'aménagement, traditionnellement réservé à la décision politique et aux techniciens.

- Les controverses, nées de la confrontation entre les mobilisations citoyennes et concertation instituée, peuvent être le ferment d'une revivification des pratiques de concertation? L'interaction du social et de l'écologique peut être l'élément de transformation des modalités de concertation locale en tant que sujet de controverse? ...

« Pendant de nombreuses années, l'ampleur de la reconversion nécessaire sur la zone de l'Union va en quelque sorte paralyser la coordination entre les multiples acteurs concernés.

Entre imprécisions, contradictions territoriales et difficultés de financements, les projets portés par les opérateurs locaux peinent à se doter d'une ambition commune. Cela n'empêche pas une avancée de certaines dimensions de ces projets. Mais la cohérence territoriale peine à s'afficher.

L'arrivée, tardive, de l'option éco-quartier a pu faciliter une certaine mise en cohérence des différentes visions du quartier. En effet, le concept éco-quartier ne crée pas une adhésion unanimiste des acteurs concernés. Ses modalités de mise en oeuvre (concertation, participation, implication dans la décision…), ses finalités (développement économique métropolitain/développer l'activité locale…), son coût écologique et social… ne font pas consensus.

Cependant, cette notion permet de reconstituer des espaces de dialogue, de rendre moins conflictuelles la présentation des propositions d'aménagements — celles porteuses d'utopie sociale ou celles valorisant les innovations techniques…

Comme le souligne Vincent Boutry, animateur du Collectif de l'Union et fondateur de l'Université Populaire et Citoyenne, « il y a des mots qui font un langage commun même si nous y mettons des réalités toujours très différentes. Cela fait partie des mots qui ouvrent un espace de négociation. C'est une affirmation de la dimension écologique du développement, la dimension territoriale du développement »

Dans le cas de la Zone de l'Union, l'attribution d'un label « éco-quartier » résulte de l'opportunité offerte aux animateurs institutionnels de rénover la finalité et la procédure d'élaboration du projet d'aménagement.

Du côté associatif, la durabilité est aussi utilisée pour permettre de compléter les registres de mobilisations, alliant la défense de l'identité ouvrière à la valorisation du patrimoine naturel de la zone. Le territoire n'est plus simplement perçu comme un espace d'activité économique, mais tend à devenir un lieu compatible avec les enjeux écologiques qui s'imposent à tous. Le travail du Collectif de l'Union participe à une écologisation des revendications identitaires du territoire. A partir d'une légitimation de la représentation historique des habitants de leur espace de vie, d'une reconnaissance de l'importance émotionnelle que cela produit entre les habitants (partage d'un même passé, des mêmes souffrances, du même sentiment de relégation…), développe une nouvelle perception du sentiment d'appartenance. Celui-ci utilise la durabilité
comme un objectif concret dans l'aménagement de la Zone de l'Union. »

n°19, mai 2011, Dossier "Les Ecoquartiers". C. Lejeune & B. Villalba, « La durabilité en renfort ».

Ressources

Pour la SEM Ville Renouvelée:Agnès Crucé Yves Lepers (Moe:Claire Schoerter, Patrick Bouchain)

Pour le CERAPS / Université Populaire et Citoyenne Caroline Lejeune, Doctorante



4 – Focus projet - Le vivre-et le faire-ensemble au quartier Dutemple à Valenciennes

L’Agenda 21 de Valenciennes, un outil au service du vivre ensemble et du faire ensemble

Ville centre d'une agglomération de 350 000 habitants, Valenciennes subit jusqu'à la fin des années 80 une crise profonde à la suite de l'effondrement des activités liées à l'exploitation du charbon et de la sidérurgie, Les conséquences sont multiples: chute démographique (de 46 000 habitants en 1970 à 38 000 en 1990), très forte augmentation du chômage (plus de 20%, voire 40 % dans certains quartiers), perte de 40 000 emplois en 20 ans, 2000 hectares de friches industrielles et urbaines (20% de la région), augmentation des logements insalubres,...

En 1989 pour briser la spirale de l’échec, et améliorer les conditions et le cadre de vie des Valenciennois, l'équipe municipale engage un projet global de développement à partir d'enjeux multiples: emploi, culture, éducation, santé, logement, nouvelles technologies, rénovation urbaine, transports, embellissement des espaces publics, essor de l’offre de services, tourisme…. La concertation prend une part importante dans la définition des projets et une nouvelle gouvernance s’instaure localement.
La ville de Valenciennes adopte en 1995 le premier agenda 21 du Nord-Pas-de-Calais. En 2007, c'est la première ville de la région à recevoir la reconnaissance nationale; aujourd'hui elle déroule le troisième plan d’actions pour la période 2011-2016 d'un agenda 21 de territoire, étendu au périmètre de l’agglomération: il crée de la transversalité, du faire et du vivre ensemble". Depuis plus de 20 ans, la dynamique de projets se poursuit au service des habitants, surtout des plus en difficulté d’entre eux.

Par ses réalisations économiques et de développement durable, et au prix d’un long et constant effort, Valenciennes est devenue aujourd'hui une référence dans les domaines de la formation, de la culture, du sport, du social, de la petite enfance, des personnes âgées, de la santé
Le projet de ville souhaité par l’équipe municipale s’inscrit aussi dans des formes de gouvernance innovantes; la démocratie participative fait partie du quotidien des projets: mise en place des comités de quartiers, dès 1989, contrats de quartier en 2001, ateliers de travail urbain en 2002 (co-construction avec les habitants du projet de rénovation urbaine du quartier Dutemple...), et depuis 2009, un conseil des séniors, outil consultatif de réflexion et de propositions, qui enrichit encore la démocratie participative de proximité...

Le Panel Citoyen mis en place en 2010, offre la possibilité aux citoyens de s'impliquer encore davantage dans la vie de leur cité.en exprimant régulièrement leur opinion sur des sujets liés à la vie locale au travers de leurs réponses à de courts questionnaires régulièrement proposés. La gestion de ces enquêtes est confiée à une instance indépendante.C'est l'un des outils innovants de développement de la démocratie participative à Valenciennes, finaliste pour le trophée Edémocratie en 2011

Le développement non durable, une dévastation.
“Les gens pensent que le développement durable est un concept pas toujours clair ou “luxueux”.
Nous, à Valenciennes, nous savons ce que signifie un développement non durable. C'est une dévastation absolue
pour la société, et nous avons vécu cette situation : plus d'activité industrielle, un chômage qui atteint 25 %, une démographie qui chute, la perte des ressources humaines, financières et intellectuelles.
Il a fallu d'abord remettre en place le cadre de vie et l'environnement, puis revenir sur la citoyenneté et la concertation.
Avec le développement économique, l'emploi et la cohésion sociale sont devenus des sujets ultra-prioritaires.”
Dominique Riquet, Maire de Valenciennes, Conseiller régional Nord - Pas-de-Calais.

Quand le developpement durable s’articule avec la cohésion sociale au quartier Dutemple

Dans les années 65-70, pour accueillir une population «non désirée» en centre-ville, qui habite les «chalets américains» d’après guerre, la ville et son office municipal HLM édifient le quartier Dutemple, aux franges d’une cité minière. Composé de deux programmes de logements locatifs (maisons individuelles et petits immeubles R+2 collectifs) il est très vite relégué et coupé de la ville centre avec le passage en 1991de l’autoroute Lille-Bruxelles.



La crise de 1980/85 a des effets importants sur la population sous qualifiée dont le taux de chômage atteint les 40% dans les années 90. Le quartier devient progressivement un territoire de non droit pour une jeunesse souvent sans repère éducatif (bus caillassés, centre social incendié, squat du petit commerce local devenu plateforme de vente pour dealers …).

De 1990 à 1995, les élus multiplient les moyens pour transformer la situation du quartier et de ses habitants
- Ils recréent la confiance.en organisant des temps d’écoute (groupes de parole libérée, reconstruite, et de proposition d’actions).
- Ils répondent aux besoins en rendant les habitants acteurs par la co-construction. Sont mis en place une régie de quartier, une laverie associative, un bar sans alcool, un espace « coup de pouce » pour l’accueil et l’orientation des sans emploi, une épicerie sociale avec atelier d’insertion et de bien être.
Une vaste opération de réhabilitation de logements s'engage avec la mise aux normes des logements (du chauffage bois-charbon au gaz), la reconstruction d’un centre social, la réalisation d'un équipement petite enfance (avec un projet éducatif de prévention précoce.)
- Ils passent des contrats d’objectifs avec le centre social (agents de développement et d'insertion/ville, équipe petite enfance de quartier, animateurs sportif de rue et pour les enfants)
L’ensemble du plan d’actions pour le développement social de quartier est coproduit.

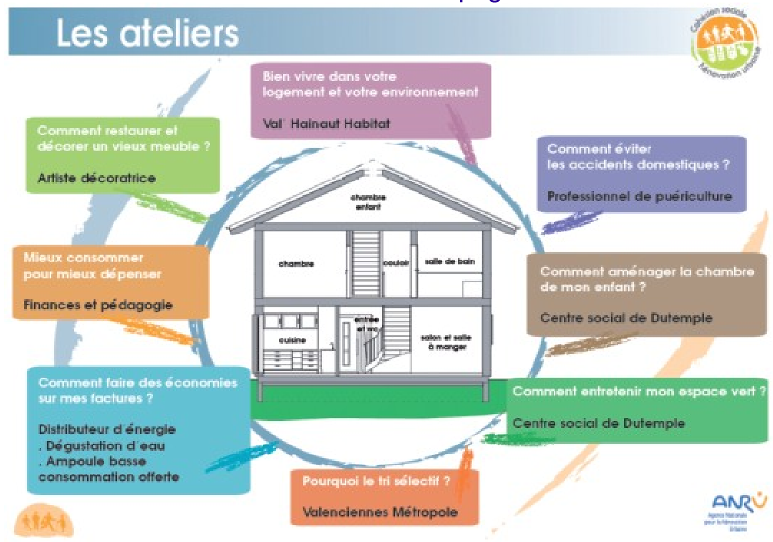
De 2000 à 2005, dans un souci de cohésion territoriale, la ville positionne le quartier dans le dispositif « Grand Projet de Ville » pour requalifier le territoire et le « raccrocher » au centre ville, en prévision de l’arrivée de la 1ère ligne de tramway. Des études sociales et urbaines sont lancées ; la confiance et toujours présente et les habitants et acteurs locaux contribuent à la définition du schéma urbain.

De 2005 à 2007, pour affiner le programme de rénovation urbaine, une démarche d’atelier de travail urbain est mise en place pour définir la résidentialisation, la conception des logements, et le plan de circulation,...

Pédago' logis pour accompagner le relogement des habitants

Fin 2007 suites aux enquêtes sociales lancées auprès de toutes les familles du quartier Dutemple, un groupe local animé par le chef de projet cohésion sociale met en évidence trois problématiques : l'hygiène domestique, la gestion du budget (dont les charges de logement), l'isolement...

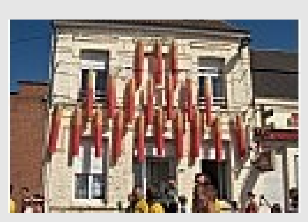
Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, inscrite dans le plan ANRU, et pour anticiper le relogement et qualifier les habitants au nouveau « mode d'emploi » le centre social du quartier coproduit le projet « Pédago'logis ».
Issu d'une réflexion partagée et enrichie avec la municipalité de Valenciennes, les techniciens du CCASS, du Département, Val Hainaut Habitat et les associations de locataires, il propose:
- un lieu d'informations et d'ateliers convivial et d'échanges
Construit sur la base d'un logement témoin "comme à la maison", les participants peuvent lors des ateliers pédagogiques rencontrer des intervenants spécialisés autour de thématiques ou participer à des ateliers pratiques liés à l'accompagnement au logement.(gestion des flux, tri sélectif, espaces verts, ergonomie…). L'écoute, et la proximité restent les valeurs sûres de l'accompagnement.



- des rencontres avec des intervenants partenaires de l'action , parexemple
- *gestion des fluides et économies d'énergie* : GDF Suez, ERDF
- *gestion et économie de l'eau* : SIAV, Eau et Force
- *mieux consommer pour mieux dépenser* : Finance et Pédagogie, la Caisse d'épargne
- *pourquoi le tri sélectif ?* : Valenciennes Métropole
- *comment entretenir mon espace vert?* : Jardin du coeur, la Ressourcerie
- l*es accidents domestiques* : Services sociaux du Département et PMI
- *ergonomie et aménagement :* décorateur d'intérieur
- *espace et rythme de l'enfant* : PMI
- *entretien du logement et cadre de vie* : Val'Hainaut Habitat …

- une aide personnalisée
L'animatrice de l'Espace Pédago'logis, à l'écoute des habitants, peut intervenir, à la demande des participants pour transposer les savoirs sur une situation concrète. Une aide spécifique et un accompagnement de familles dans la cadre de la réhabilitation peuvent être apportés par les travailleurs sociaux du département, du CCAS et de Val'hainaut Habitat.

L'espace Pédagologis fonctionne sur le principe de la pédagogie du partage des savoirs : être et faire. Toutes les familles (160 logements collectifs et 211 individuels) sont donc conviées par groupe de 20 à participer à un cycle de 12 semaines structurées autour de 8 thèmes :l'aération, l'entretien des pièces humides, la gestion de l'eau, le chauffage,etc.
Des experts venus du réseau partenarial (EDF/GDF, bailleur ADEME, Syndicat Intercommunal d'Assainissement, Eau et Force,…) viennent apporter de la connaissance aux habitants pour conforter une bonne gestion, des bons gestes ou les corriger.
L'enjeu est encore d'écouter l'habitant et de l'outiller pour qu'il devienne acteur de son logement.



De manière prioritaire, l'action espace Pédago'logis est créée pour les habitants du quartier du Dutemple. Néanmoins, dans la philosophie des centres sociaux, elle reste ouverte à tous; l'ambitionest de mutualiser cette expérience avec d'autres quartiers et structures.

Une démarche similaire est organisée sur la problématique de la gestion des espaces extérieurs privatifs (jardins de façade et arrière) et la requalification des espaces publics.

Aprés l'enquête conduite en porte à porte sur le secteur réhabilité, une journée « mains vertes » en avril 2011 permet de donner de l'information sur ce qui est possible en matière de plantations au printemps en veillant à la biodiversité, doublé d'exercices pratiques.
Le jardin pédagogique qui fonctionne actuellement pour les enfants sera repositionné au coeur du groupe scolaire pour que la dynamique internalise le projet de vie d'école et implique les parents .
En septembre 2011, sous l'impulsion du centre social les habitants contribuent à l'organisation d'une semaine de l'environnement et des économies d'énergies.
Petit à petit, les enjeux écologiques viennent tonifier le débat démocratique. Mais la conscientisation nécessite du temps pour passer de la société de consommation à la société de bien-être autrement. Ce changement culturel nécessite que toute la communauté locale, dont le monde éducatif, puisse s'investir.
« Il faut tout un village pour éduquer un enfant ».proverbe africain

La cohésion sociale, un engagement prioritaire pour Valenciennes - Métropole

A Valenciennes, en matière de cohésion sociale et de rénovation urbaine, les acteurs de la ville s' appuient sur la capacité des habitants et acteurs à peser sur les décisions et tentent d'aller au-delà de l'accompagnement au relogement en construisant de l'action collective, laissant place à l'initiative habitante. Cela suppose:quelques pré-requis:du temps, une adhésion partenariale et une constance politique
Depuis sa création, Valenciennes-Métropole a fait de la cohésion sociale l'un de ses engagements prioritaires. En 2007, la communauté d'agglomération, en partenariat avec les communes, l'Etat et la CAF a contractualisé un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour réduire les inégalités sociales et urbaines des populations des quartiers prioritaires. Sécurité, santé, prévention, emploi, éducation… Autant d'actions de cohésion sociale qui sont mises en oeuvre sur les quartiers prioritaires afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Très prochainement sera validé le Projet Territorial de Cohésion Sociale (PTCS) de Valenciennes-Métropole élaboré depuis plus d'un an avec les partenaires précités mais également la Région et le Département.
Par ailleurs, le gouvernement a engagé dans le cadre d'un appel à projet national, une démarche expérimentale pour redéfinir et améliorer les engagements de l'Etat dans le cadre du CUCS. Valenciennes Métropole a été retenue le 19 avril 2011 parmi les 33 sites nationaux pour les trois communes d'Anzin, Condé-sur-l'Escaut et Valenciennes.
Les quartiers Carpeaux à Anzin, Macou à Condé-sur-l'Escaut et Dutemple, Saint Waast, Chasse Royale à Valenciennes pourront ainsi bénéficier d'un soutien particulier de l'Etat afin de concentrer les moyens financiers de droit commun sur ces quartiers et prioritairement dans les domaines de l'emploi de l'éducation
L'objectif est de contractualiser ce nouveau contrat expérimental par avenant au CUCS actuel jusqu'en 2014.

Ressources
Pour la Ville de Valenciennes: Yveline Lepillet Responsable du Service Développement Durable –
Pour le centre social de Dutemple: Magali Druesne

3.3.2 - Aux pistes pour l'action...

- Des clés pour renouveler la gouvernance

- La nécessité d'une vision et d'un portage politique fort...
- Renforcer la transversalité des politiques territoriales « faire société », et
- Promouvoir l'altérité et l'équité (diversité sociale, culturelle, intergénérationnelle, ..)
- Sortir des logiques d'assimilation, d'insertion, d'intégration, d'inclusion, et
- Changer de posture dans la relation aux autres
- Evoluer de la démocratie participative à une logique de démocratie collaborative, du « vivre ensemble » au « faire ensemble » et
- Intégrer les différentes échelles territoriales dans la conception d'un projet

- L'art de “désobéir” et de concevoir de nouvelle règles du jeu,
- L'art de concevoir apprentissage coopératif et intelligence collective,
- L'art d'évaluer pour évoluer dans les pratiques et inventer, innover,
- L'art de conjuguer les énergies,de faire réseau, système,
- L'art de capitaliser repères et références,

- Des clés pour une approche globale et intégrée des projets?

Emboiter les projets à toutes les échelles spatiales,
- Ancrer le projet sur le territoire et de composer avec génie du lieu,
- Préserver l'intimité des espaces privatifs et la convivialité des lieux collectifs,

Articuler les projets de la maitrise d'ouvrage, d'action et d'usage,
- Placer l'usager, l'habitant, le citoyen au coeur du projet,
- Enrichir la mixité fonctionnelle, sociale, intergénérationnelle,
- Veiller au partage des espaces et à la régulation entre les habitants,

Conjuguer les temps du projet,
- Investir collectivement dans la gestion urbaine de proximité et dans l'évaluation de la qualité d'usage…
- Conforter la diversité et l'évolutivité des lieux,
- Stimuler la créativité des concepteurs et le savoir-faire des habitants pour la fabrication de lieux capables,